

Note méthodologique

Objectif : réouvertures des marchés
couverts et ouverts le 11 mai 2020

Avril 2020

Fédération Nationale des Marchés de France

Saveurs Commerce

Fédération des Fromagers de France

*Organisation des Poissonniers Ecaillers de
France*



**Saveurs
Commerce**

Les spécialistes de l'alimentation de proximité





Sommaire

1. Comment ce document a été construit

2. Pourquoi rouvrir tous les marchés le 11 mai

3. Comment rouvrir les marchés le 11 mai



Note méthodologique : comment ce document a été construit et pour quel usage ?

Les objectifs

- Proposer des pistes de travail à destination des organisateurs de nos marchés de France (maires et préfets) pour rouvrir les marchés dès le 11 mai tout en assurant la sécurité sanitaire pour les clients et les commerçants
- Ces propositions doivent être discutées et adaptées en fonction de la physionomie et la fréquentation de chaque marché

Les sources de nos propositions

1

Réflexions de
la Fédération Nationale des Marchés de France
Saveurs Commerce
Fédération des Fromagers de France
Organisation des Poissonniers Ecaillers de France

2

Déclarations du pouvoir politique : allocution de Monsieur le premier ministre le 28 avril 2020 et de Bruno Le Maire sur France Info le 23 avril 2020

3

Les kits de lutte contre le COVID-19 réalisés par le ministère du travail dans le cadre du travail dans un commerce de détail

Pourquoi les marchés doivent rouvrir le 11 mai 2020, dans le respect des règles de sécurité

Le principe général : la réouverture

« "Les marchés pour lesquels l'interdiction est aujourd'hui la règle et l'autorisation l'exception, seront en général autorisés sauf si les maires et les préfets estiment qu'ils ne peuvent être organisés dans les conditions qui permettent de respecter les mesures barrières et la distanciation". Edouard Philippe Premier Ministre le 28.04.2020

« *Nous souhaitons que tous les commerces puissent rouvrir de la même façon le 11 mai, sans différenciation, c'est une question d'équité* ». Bruno Lemaire, Ministre de l'Economie et des Finances le 23.04.2020

La règle : la sécurité

Le premier principe c'est la sécurité sanitaire. Il faut que tous les commerces qui rouvrent, les activités qui reprennent se fassent dans des conditions de sécurité sanitaire totale pour les salariés, les entrepreneurs et les commerçants.



Sources : Interview de Bruno Le Maire le 23 avril 2020 sur France Info

Nos convictions : une réouverture ne pourra se faire sans un engagement collectif entre organisateurs et professionnels pour assurer, ensemble, la sécurité sanitaire de tous



1

Comment ce document a été construit

2

Pourquoi rouvrir tous les marchés le 11 mai

3

Comment rouvrir les marchés le 11 mai

Les organisateurs : repenser l'organisation du marché pour fluidifier l'accès clients

Avant



La géographie

- Etendre l'implantation du marché afin de mieux séparer les commerces
- Adapter le métrage pour aérer les marchés



Les horaires

- Etendre les horaires afin d'éviter les pics de fréquentation



Les moyens

- Mobiliser des moyens humains et matériels supplémentaires pour assurer au mieux les mesures sanitaires

Pendant



La fréquentation

- Réguler les flux de circulation
- Veiller à une bonne circulation à l'intérieur du marché



Les gestes barrières

- Inciter les clients à réaliser une friction hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du marché



La communication

- Informer les clients à l'entrée du marché des règles sanitaires à respecter (distanciation sociale, ne pas toucher les étals, possibilité de commandes ...)



Les contrôles

- Contrôler le respect des règles sanitaires par tous

Après



Le nettoyage

- Assurer un nettoyage du lieu de vie du marché pour limiter tout risque de contagion

1

Comment ce document a été construit

2

Pourquoi rouvrir tous les marchés le 11 mai

3

Comment rouvrir les marchés le 11 mai

Les commerçants : repenser l'organisation du travail pour maintenir l'activité

Avant



Les stands

- Adapter les stands (longueur, profondeur ...) pour assurer une distance de 1 à 3 mètres entre les étals
- Bloquer les entrées à l'arrière des stands pour faire respecter le sens de circulation unique
- Sécuriser, lorsque c'est possible, les stands pour éviter les contacts prolongés de la clientèle avec les produits



Les produits

- Préparer des paniers prêts à être récupérés par les clients (commerçants alimentaires)

Pendant



Les gestes barrières

- Mettre à disposition du gel hydroalcoolique aux clients qui le souhaitent
- Seuls les commerçants servent les clients
- Favoriser le port du masque par les commerçants



La paiement

- Favoriser le paiement par carte bancaire sans contact
- Désinfecter régulièrement les appareils à carte
- Sécuriser le rendu-monnaie

Après



La réactivité

- Organiser des réunions post-marchés avec les mairies, les placiers et les représentants des organisations professionnelles pour identifier les axes d'amélioration pour les prochains marchés

1

Comment ce document a été construit

2

Pourquoi rouvrir tous les marchés le 11 mai

3

Comment rouvrir les marchés le 11 mai

Exemple pratique : cas d'une place



1 Comment ce document a été construit

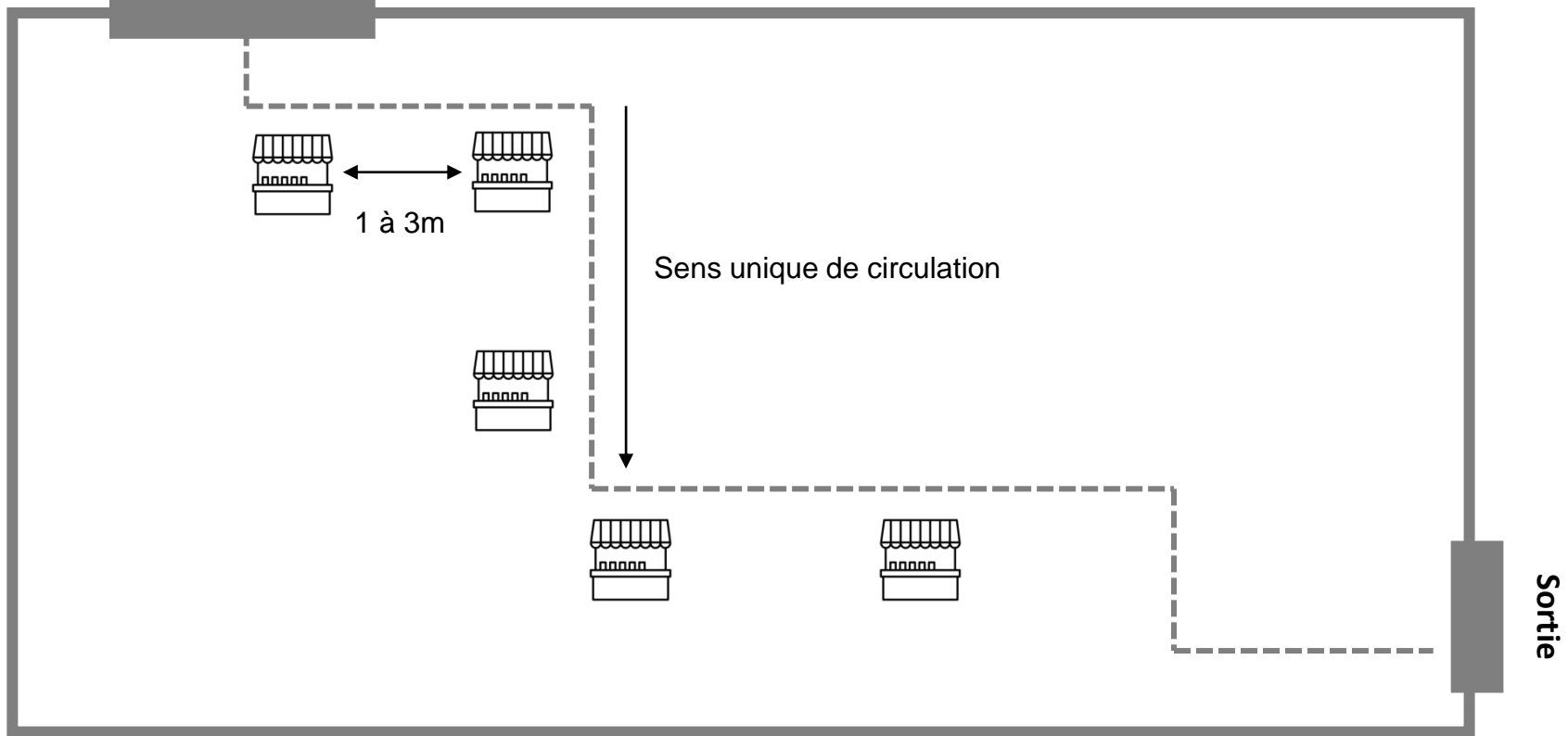
2 Pourquoi rouvrir tous les marchés le 11 mai

3 Comment rouvrir les marchés le 11 mai



Entrée

- Communiquer sur les règles de sécurité
- Filtrer les entrées
- Proposer du gel hydroalcoolique



En conclusion, la réouverture des marchés pour tous les professionnels est possible dès le 11 mai avec la bonne volonté de tous.

- **La réouverture des marchés pour tous les professionnels le 11 mai est possible avec la bonne volonté de tous les organisateurs et des professionnels dans le respect des règles sanitaires.**
- **Ce document doit servir de point de départ pour une méthode d'organisation partenariale entre tous les acteurs des marchés. Les délégués des marchés veilleront à la bonne mise en œuvre, de manière pratique et concrète, des règles de sécurité en fonction de la typologie et de la taille de chaque marché**

Vos contacts

Monique Rubin Nadine Villier

Fédération nationale des marchés de France

Federation@marchesdefrance.fr

06 08 92 59 18 01 48 87 51 45

Monique.rubin@orange.fr nadinevillier@gmail.com



Christel Teyssède

Fédération Saveurs Commerce

contact@saveurs-commerce.fr

01 55 43 31 90



Claude MARET

Fédération des Fromagers de France

info@fromagersdefrance.com

01 55 43 31 55 / 06 68 65 13 30



Silvère MOREAU

Organisation des Poissonniers Ecaillers de France

president@poissonniers.com

06 45 12 53 10

